



Sauvegarde⁴²
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT À L'ADULTE

Sauvegarde42

Siège social

94, rue Gabriel Péri
42100 Saint-Etienne

Tel. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81

www.sauvegarde42.fr

RAPPORT D'ACTIVITE

2014

Pôle Maisons d'Enfants

MACHIZAUD

MACHIZAUD

78 rue du Colonel Fabien – 42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 95 74 06

Fax : 04 77 95 65 63

Email : machizaud2@sauvegarde42.fr

Au sein du Pôle Maisons d'Enfants : Maison d'Enfants de Machizaud	3
I - Typologie du public	3
II- Au service du Projet pour l'Enfant et sa Famille : Internat et Accueil de Jour.....	4
II-1 - L'Internat.....	4
II-2 – L'Accueil de Jour.....	4
III - L'Activité et l'évolution des problématiques	5
III-1 – L'Internat.....	5
III-2 - L'Accueil de Jour.....	9
IV - Projets et perspectives.....	13
IV-1 - L'internat.....	13
IV-2 - L'Accueil de Jour	13

Au sein du Pôle Maisons d'Enfants : Maison d'Enfants de Machizaud

Directeur : Jean-Louis BORDEL

Directeur-Adjoint : Pierre François TOUZET

Chefs de Service : Eric CHATAGNERET et Richard DANTONY

Notre établissement est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), et accueille en internat ou en accueil de jour, pour des séjours de durée variable, des enfants dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Ces jeunes sont placés au titre :

- des articles 375 à 375-8 du Code Civil,
- de l'Ordonnance du 2 Février 1945,
- et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (placement provisoire)

L'établissement est situé à 2,5 kms de Terrenoire (quartier stéphanois) sur la route de la Chabure qui va à SAINT CHAMOND (42). Le site est donc plutôt « campagne » tout en étant proche du centre de Saint-Etienne. Un parc arboré offre un vaste espace de jeu aux enfants.

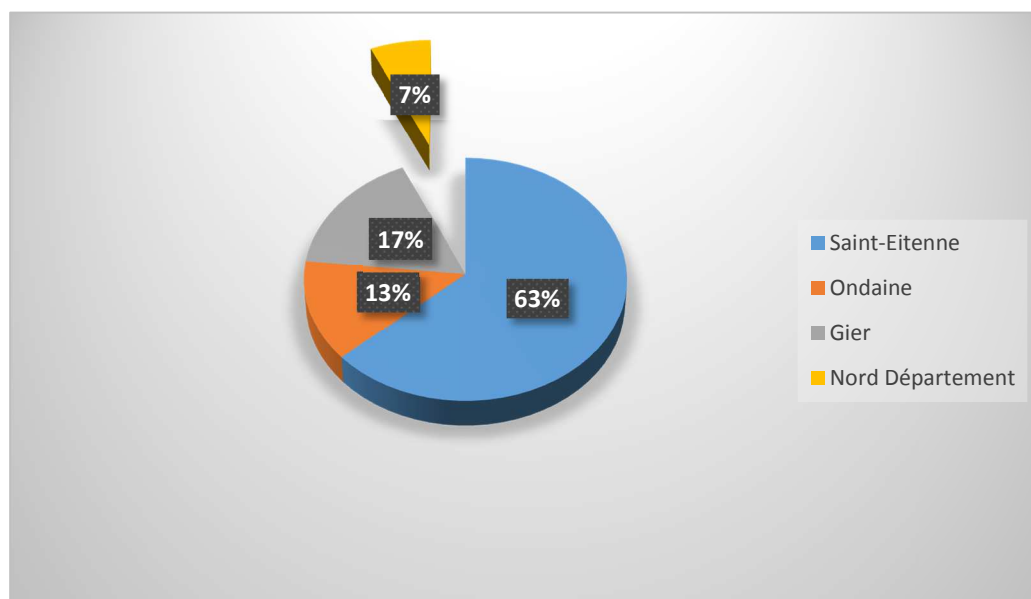
I - Typologie du public

Age et sexe

Ce sont des garçons et des filles de 4 à 16 ans

Origine géographique

Sauf exception, les jeunes sont originaires du département de la Loire



II- Au service du Projet pour l'Enfant et sa Famille : Internat et Accueil de Jour

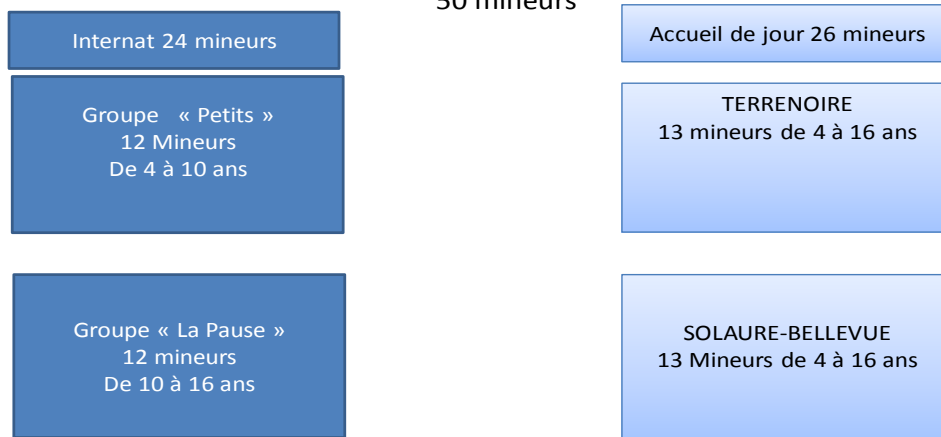
II-1 -

Maison d'Enfants de Machizaud

Habilitation conjointe DVS – PJJ

Mixte

50 mineurs



L'Internat

Au sein du Parc, des petits bâtiments accueillent deux unités éducatives d'internat :

- Le groupe « Petits » accueille des enfants de 4 à 10 ans
- Le groupe « La Pause » est chargé des jeunes de 10 à 16 ans.

Dans une dynamique territoriale, nous avons développé, au fil des ans, un partenariat de proximité avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire, les dispositifs spécifiques tels qu'ULIS et Relais, les services de soins, particulièrement la pédopsychiatrie. Par ailleurs l'évolution des problématiques des enfants nous conduit à collaborer plus fréquemment avec les ITEP.

Nous veillons à ce que les enfants puissent bénéficier de bases essentielles à leur insertion sociale et sociétale. A cet effet, nous collaborons avec les associations de quartier et les centres sociaux. Cette expérience de travail en réseau est précieuse dans la perspective d'évolution de notre établissement.

Chaque projet d'accompagnement veille à préserver les potentialités parentales et individualise les modalités de prise en charge en fonction des besoins de mise à distance, d'étayage, de valorisation des possibles. Chaque projet individuel est ajusté au plus près des besoins avec les contraintes et les apports du collectif.

Nous admettons des enfants tout au long de l'année.

II-2 – L'Accueil de Jour

Concernant l'Accueil de Jour, cette année 2014 est marquée par la mise en œuvre d'un des axes du Projet d'établissement :

Le maintien de l'enfant dans son milieu de vie

« L'Accueil de Jour de Machizaud vise à contribuer à maintenir l'enfant dans sa famille, à éviter l'accueil continu en internat ou en famille d'accueil de l'enfant, voire à favoriser son retour dans sa famille. Il est assuré à proximité du domicile de l'enfant afin de le maintenir dans son milieu de vie habituel et à chaque fois que cela est possible dans son école d'origine. Dans tous les cas, il s'agit de permettre à l'enfant d'être maintenu dans les dispositifs de droit commun de son environnement. »

Ce dernier point s'est mis en œuvre le 5 septembre par l'installation de l'ensemble de l'équipe en dehors des murs du «78 route du Colonel Fabien». Lieu de création du groupe initial de l'Accueil de Jour en 1989. Les familles concernées sont domiciliées dans le quartier ou ceux qui entourent nos locaux, afin de garantir un accompagnement de proximité, une rapidité et une facilité d'accès tant au lieu d'accueil qu'au domicile familial. Il rend plus opérationnel le travail partenarial de terrain.

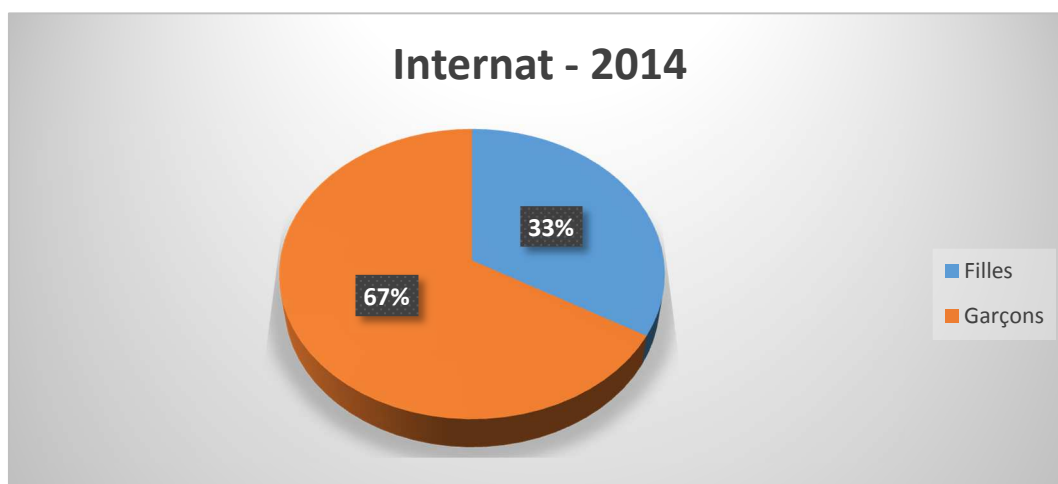
III - L'Activité et l'évolution des problématiques

III-1 – L'Internat

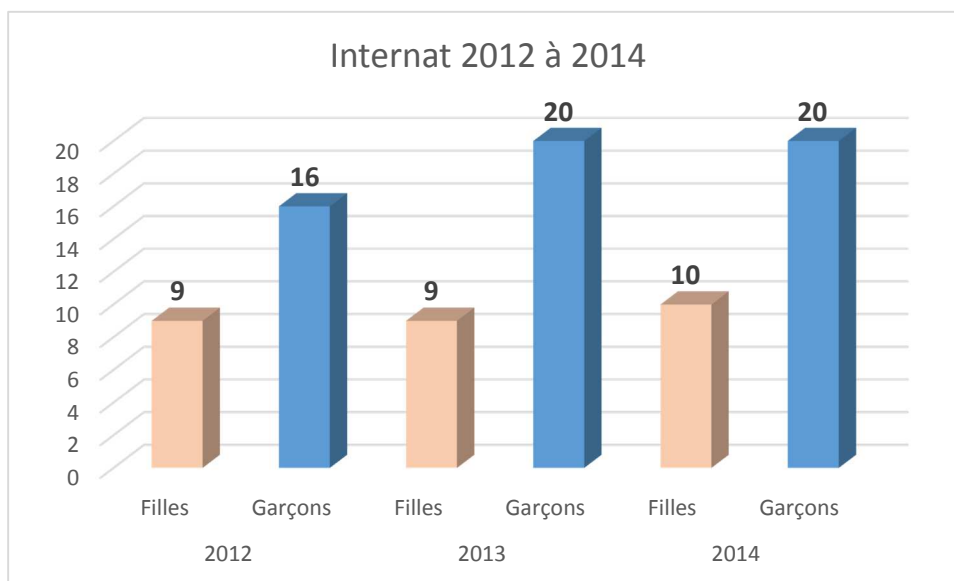
	2013
nb de journées réalisées	7839
taux d'occupation	89,5 %

	2014
nb de journées réalisées	8297
taux d'occupation	94,71 %

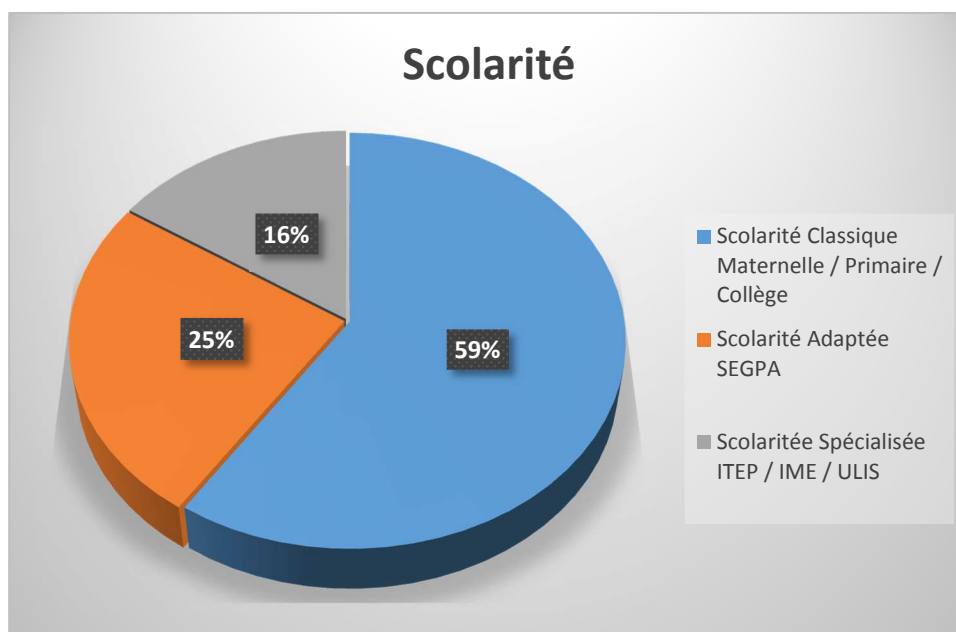
➤ **30 enfants ou adolescents ont été présents en internat au cours de l'année.**



- 10 filles et 20 garçons. Malgré l'arrivée de 4 filles en 2014, ce déséquilibre persiste et nous amène à être attentifs aux questions relatives à la mixité, à l'intimité.



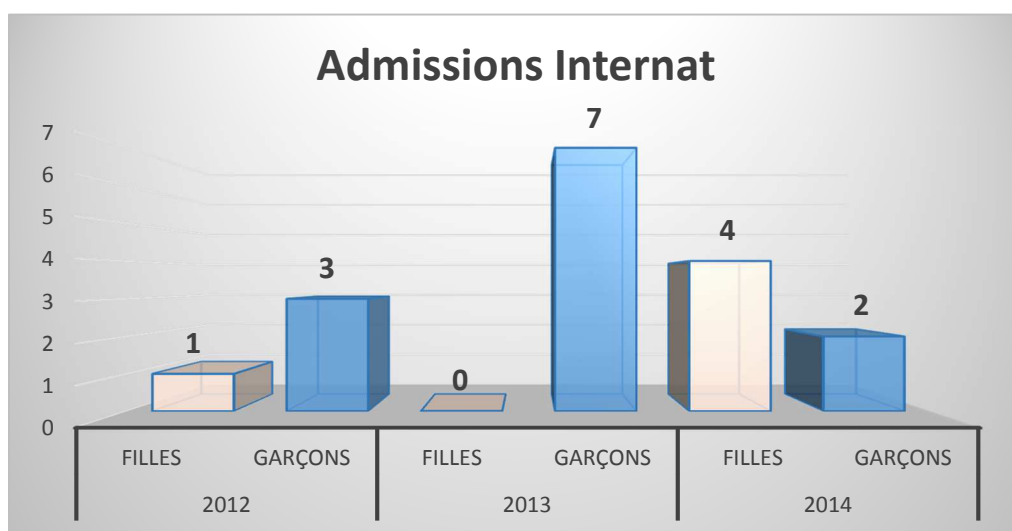
19 ont suivi une scolarité classique (en maternelle, en primaire et au collège), 8 une scolarité adaptée (SEGPA) et 5 bénéficient d'un enseignement spécialisé (ITEP, IME, ULIS). Au cours de cette année, plusieurs adolescents ont été exclus temporairement de leur collège, mais sur des périodes courtes. Nous avons été confrontés à une situation de déscolarisation d'une adolescente : au moment de son admission à Machizaud, les collèges de secteur ont eu des difficultés à l'intégrer. Il a fallu s'adresser à l'inspection académique pour qu'une solution soit trouvée.



- 19 résidents à Saint-Etienne, 4 dans l'Ondaine, 5 dans le Gier et 2 dans le nord du département.

- 16 sont pris en charge dans des lieux de soin (CMPP, CATTP). Les accompagnements sont assurés soit par les parents, soit par les éducateurs. Par rapport aux années précédentes, peu d'enfants ou adolescents ont des prescriptions pour des traitements de longue durée. Un seul a nécessité l'intervention régulière d'un infirmier dans le groupe.
- Nous remarquons une hausse du nombre d'enfants ou adolescents accueillis les week-ends. Cela nous a amené à repenser et renforcer l'encadrement éducatif sur ces journées. Dans un premier temps en embauchant de manière provisoire du personnel éducatif supplémentaire. Puis, constatant que cette tendance allait se poursuivre, nous avons réorganisé l'ensemble des emplois du temps des éducateurs pour rééquilibrer nos moyens et adapter nos conditions d'accueil.

➤ **6 enfants ou adolescents ont été accueillis en internat en 2014 :**



- 22 demandes d'admission ont été enregistrées au cours de cette année, ce nombre est stable par rapport aux années précédentes.

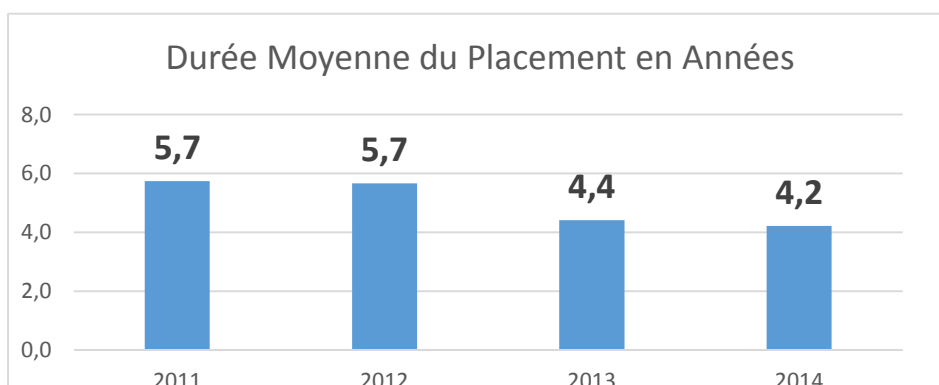
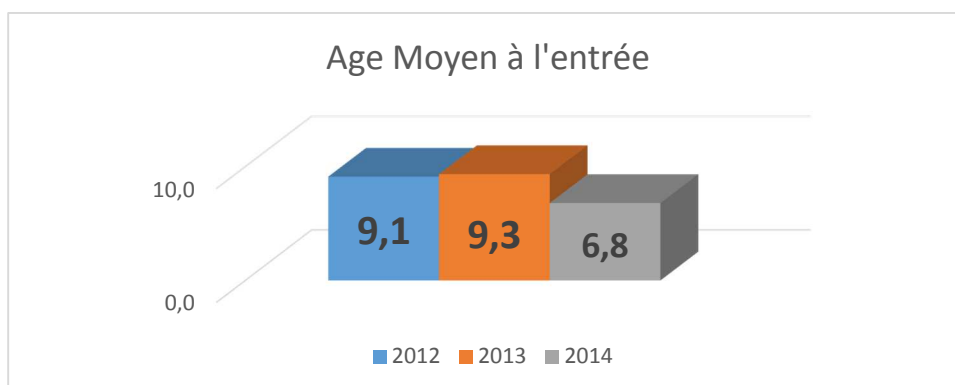
Années	Nombre de demandes	Réponses Positives	Réponses Négatives
2012	26	4	22
2013	20	7	13
2014	22	6	16

Nous notons que :

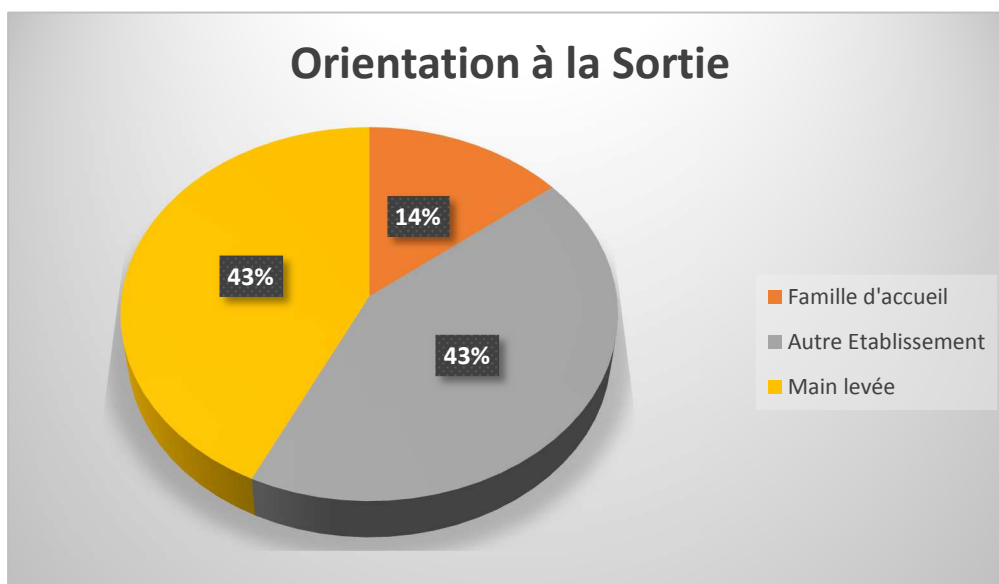
- 6 enfants pour lesquels la réponse était positive n'ont pas été accueillis parce que le mandant (juge des enfants ou inspecteur ASE) a arrêté une autre décision.
- 1 admission est issue de l'Accueil de jour.
- 1 adolescente a quitté l'internat pour l'accueil de jour.
- La majorité des candidatures est adressée directement à l'internat. Ce qui était n'était pas le cas les années précédentes.

Jeunes issus de l'accueil de jour	
Année	Nombre
2010	4
2011	2
2012	2
2013	0
2014	1

- 1 enfant a effectué un séjour de 3 semaines, dans le cadre d'un Accueil Provisoire, pour répondre à l'hospitalisation et à l'absence programmée de sa mère. Cet accueil n'a pas été organisé en urgence. Il a été envisagé et travaillé plusieurs semaines en amont.
- L'âge moyen des enfants accueillis en 2014 est de 6,8 ans. Si ce rajeunissement se vérifie, il nous amènera probablement à devoir adapter nos conditions d'accueil pour les plus jeunes. Cela nous a déjà conduits à repenser la prise en charge des enfants et adolescents les week-ends, afin de prendre davantage en compte les différences de rythmes et de besoins.



- **8 enfants ou adolescents ont quittés l'internat en 2014 :**

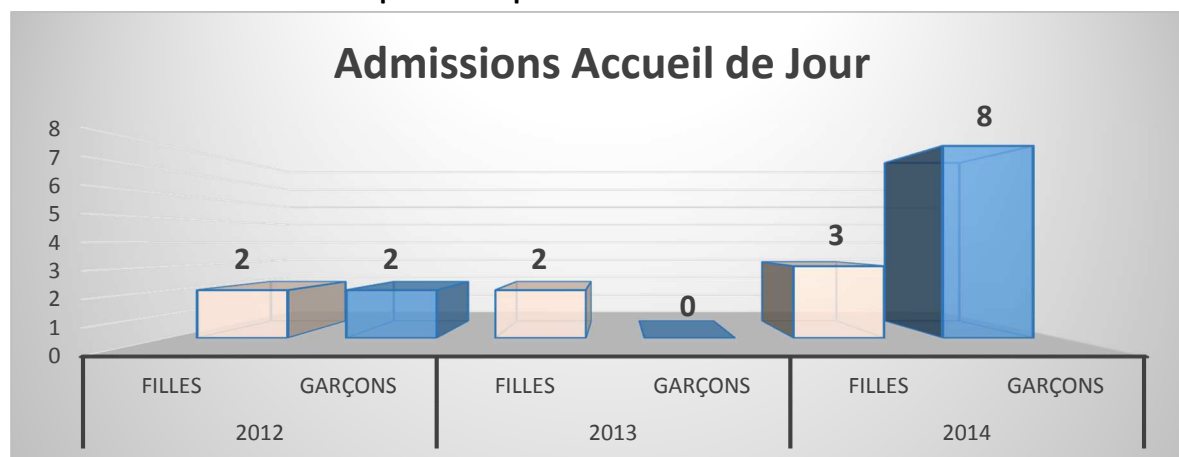


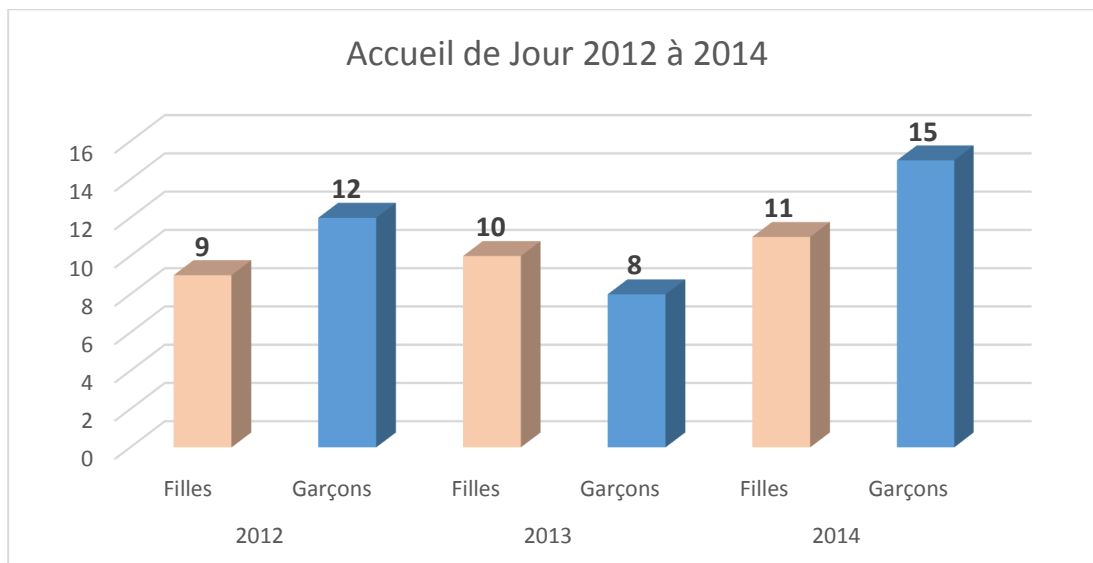
- 1 a été réorienté vers une famille d'accueil, via l'Aide Sociale à l'Enfance.
- 3 ont rejoint une structure plus adaptée à l'évolution de leur situation (Alternative, Maison Bel-Air, PMPMF de Bel-Air). Pour un d'entre eux, c'est son âge (presque 16 ans) qui nous a obligé à envisager un autre étayage.
- 3 sont retournés vivre auprès de leurs parents.
- La durée moyenne de ces placements a été de 4 ans et demi. La baisse repérée les années précédentes se confirme.

III-2 - L'Accueil de Jour

Depuis l'installation dans les nouveaux locaux les deux équipes se sont réunies pour n'en faire plus qu'une en se répartissant sur les deux secteurs. Cette dynamique participe à l'affinement de la mise en œuvre du projet.

Une activité de nouveau en expansion depuis avril 2014





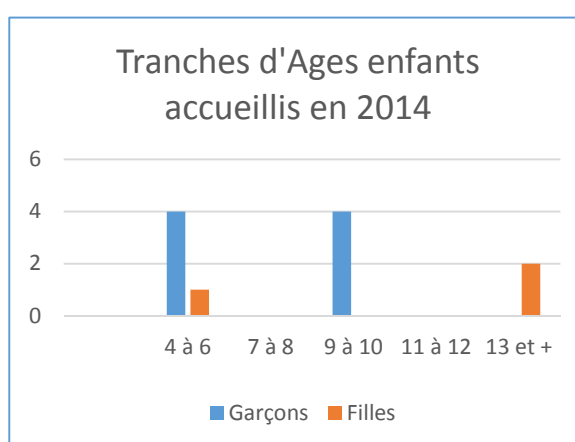
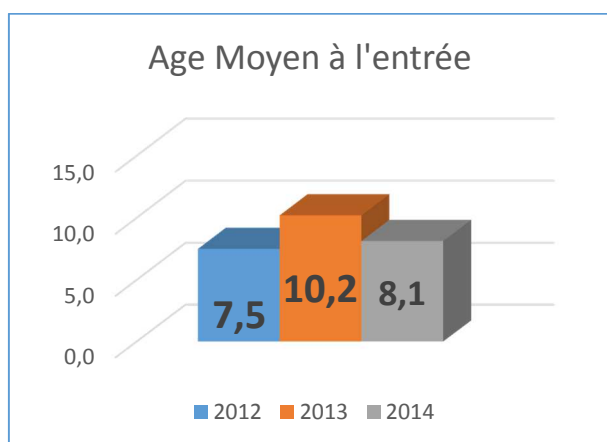
Trois constats :

Une forte activité sur le secteur de Bellevue :

Les sollicitations sont nombreuses dans ce secteur, la proximité des transports en commun (place Bellevue) permet aux familles d'accéder facilement au service. Il offre une solution aux familles du centre-ville, des quartiers périphériques aux lignes de tramway et de la vallée de l'Ondaine.

Un rajeunissement de l'âge des enfants :

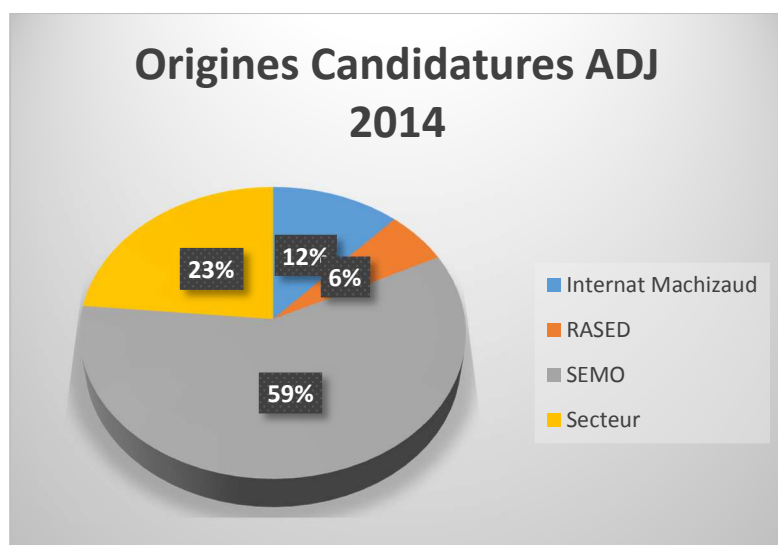
Sur les dix-sept sollicitations de 2014, huit enfants avaient moins de six ans dont trois étaient âgés de quatre ans et moins. L'âge moyen des enfants lors des sollicitations est de huit ans et quatre mois, celui des enfants accueillis est supérieur d'un mois.



Un éventail des services à l'origine de la demande plus large :

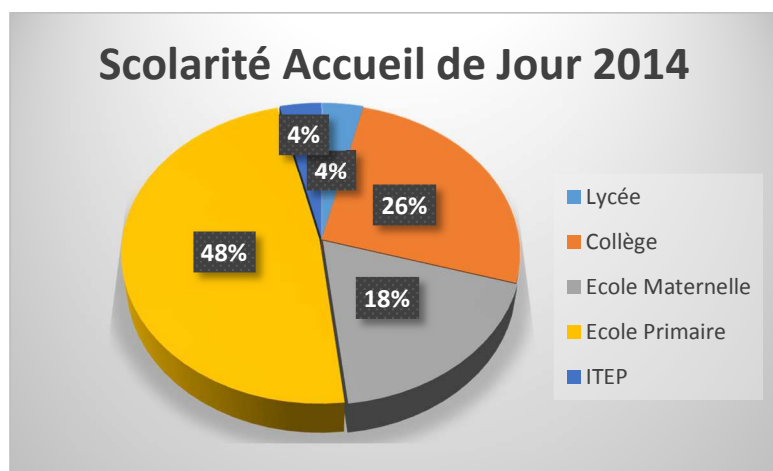
Outre les services d'AEMO des différentes associations du département, en lien avec l'évolution du projet de nouveaux partenaires nous ont adressé des demandes d'accueil :

- L'internat de Machizaud. Auparavant il était rare que le parcours de l'enfant se fasse dans ce sens au sein de la MECS. La grande majorité des accompagnements se faisait dans l'autre sens (voir constats de l'internat). Cette année nous avons été sollicités à deux reprises pour un soutien et un accompagnement lors du retour à domicile.
- Le service social de secteur pour la première fois nous a sollicités à quatre reprises.
- Un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) nous a également sollicités pour une situation.

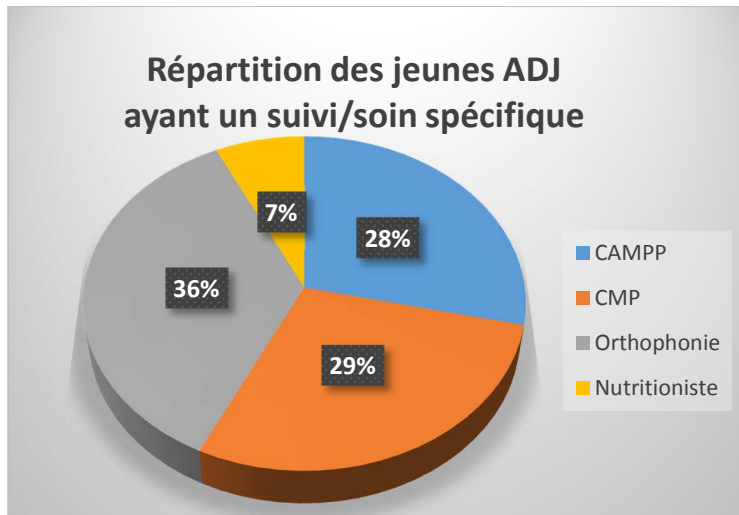


Une diversité de lieu de scolarisation :

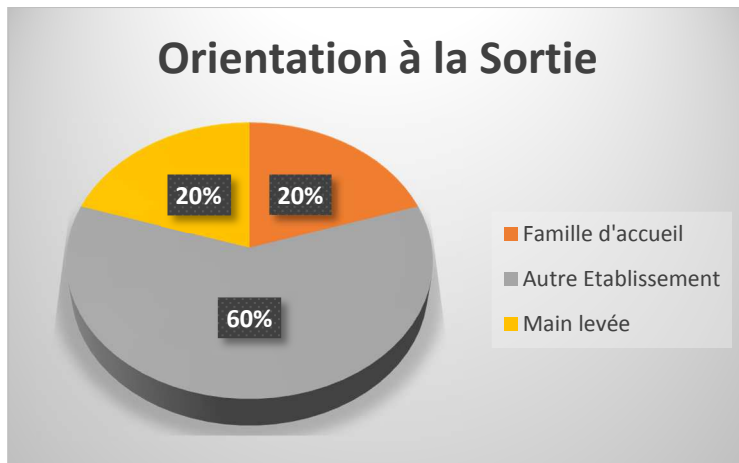
Le maintien de l'enfant dans son secteur permet sa scolarisation dans son environnement. Nous avons donc à faire à autant d'école et de collège qu'il y a d'enfants et d'adolescents. Si nous comptons sur quatre écoles et deux collèges en 2013, nous travaillons en 2014 avec 21 lieux de scolarisation.



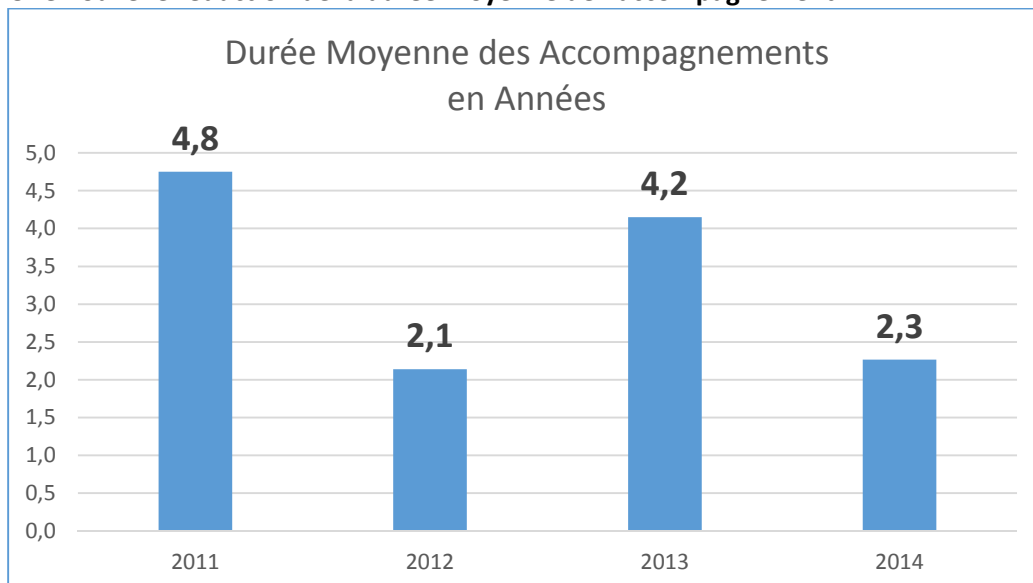
Deux tiers des enfants accompagnés concernés par un soin.



Sur la base de l'ancien projet ; un seul retour en famille en 2014



Une nouvelle réduction de la durée moyenne de l'accompagnement



Aboutissement du projet sur la Loi

Un travail autour de la Loi, issue de la demande des enfants a été porté par les enfants, parents et éducateurs tout au long de l'année 2014. L'investissement d'un magistrat à la retraite, des forces de police, et du député de la circonscription ont permis aux enfants de comprendre le chemin parcouru par les règles qui régissent notre société. La visite de l'Assemblée Nationale a clos ce projet.

IV - Projets et perspectives

IV-1 - L'internat

Notre projet d'établissement prévoit la réorganisation de l'internat en 3 unités éducatives correspondant à des tranches d'âge en adéquation avec les différents stades de la construction de l'enfant.

L'effectif de chaque unité sera constitué de 7 à 9 enfants afin d'offrir plus d'attention, de disponibilité et de continuité aux enfants. Dans ce sens, nous envisageons la création, par déploiements, de postes de "maitresses de maison" qui feront partie intégrante de l'équipe éducative.

Pour les adolescents, notre implantation géographique actuelle est parfois un frein lorsque nous souhaitons leur permettre de faire des expériences axées sur une préparation à l'autonomie.

A cet effet, notre Association envisage l'acquisition d'une « maison de ville », plus près des transports en commun, dans le quartier de Bellevue.

IV-2 - L'Accueil de Jour

2015 sera consacré à :

- La finalisation de la mise en œuvre du nouveau Projet, notamment en investissant dans des locaux plus adaptés dans le quartier de Solaure. Une négociation de convention est en cours avec la ville de Saint-Etienne.
- Améliorer le développement de l'activité sur Terrenoire